

Les chiffres clés du SMICTOM VALS AUNIS						
	Territoire desservi	Déchets résiduels	Emballages + cartons	Verre	Papier	Déchetterie
Compétence collecte et déchetteries	179 communes (11 CDC et 3 communes) soit 135 964 hab. dont Chaniers et Pays Buriaud	26 578 tonnes soit 195 kg/hab.	5 414 tonnes soit 40 kg/hab.	4 961 tonnes soit 36 kg/hab.	3 230 tonnes soit 24 kg/hab.	42 229 tonnes (hors cartons) soit 311 kg/hab.
Ensemble du territoire (compétence traitement)	213 communes (13 intercommunalités et 3 communes) soit 204 331 hab.	49 662 tonnes soit 243 kg/hab.	8 825 tonnes soit 43 kg/hab.	8 750 tonnes soit 43 kg/hab.	5 639 tonnes soit 28 kg/hab.	55 893 tonnes (sans l'île de Ré)
Indicateurs relatifs au traitement						
Unités de traitement appartenant au SMICTOM VALS AUNIS		Usine d'incinération des déchets ménagers de Paillé : capacité 30 000 tonnes/an. Tonnage total traité en 2013 : 26 144 tonnes				
Unités de traitement prestataires (UVE = Unité de Valorisation Energétique ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)		UVE de La Rochelle (17) – CDA de La Rochelle : 3 626 tonnes ISDND de Gizay (86) – VEOLIA : 8 207 tonnes ISDND de Lapouyade (33) – VEOLIA : 11 724 tonnes Centre de tri Altriane (Salles sur Mer 17) – CDA La Rochelle : 6 452 tonnes				
Modalités d'exploitation du service		UIOM de Paillé : prestation de service pour l'exploitation (marchés publics). Autres : prestation de service (marchés publics)				
Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement		Dans le cadre du programme de suivi environnemental du site de Paillé : analyses de sols, végétaux, lait réalisées en mars, juillet et août 2013. Résultats publiés sur www.vals-aunis.com . Certifié ISO 14 001 et OHSAS 18 001				
Indicateurs relatifs à la collecte des déchets						
Territoire desservi	179 communes (11 CDC et 3 communes) soit 135 964 hab.					
Modalités et fréquences de collecte	Déchets résiduels : porte à porte (1 à 2 fois par semaine) Emballages : porte à porte (1 à 2 fois toutes les 2 semaines) Verre et papier : apport volontaire et porte à porte mensuel (uniquement Pays Buriaud) Pas de collecte des encombrants					
Modalités d'exploitation du service	Déchets ménagers résiduels et emballages : régie et prestation de service (marchés publics) NCI Environnement et CHEVALIER Verre : prestation de service (marchés publics) NCI Environnement Papier : prestation de service (marchés publics) CHEVALIER					
Programme local de réduction des déchets	Signé en décembre 2009 avec l'ADEME Objectif : - 7% de déchets ménagers en 5 ans 10 actions opérationnelles : équiper 50% des foyers d'un composteur, favoriser le réemploi, sensibiliser au broyage des végétaux et au jardinage au naturel, sensibiliser sur les lieux de consommation, sensibiliser le public scolaire et les entreprises, sensibiliser à la réduction des déchets hors domicile et à l'utilisation des couches lavables, veiller à l'éco exemplarité de la structure.					
Indicateurs relatifs au compostage	22 280 foyers équipés entre 2008 et 2013 soit plus 47% des foyers. 1 772 foyers équipés en 2013.					
Indicateurs relatifs aux déchetteries						
Territoire desservi	179 communes (11 CDC et 3 communes) soit 135 964 hab.					
Nombre et localisation des déchetteries (en 2013)	27 déchetteries : Marans, Longèves-Andilly, Charron, St Sauveur d'Aunis, St Médard d'Aunis, Vouhé, Surgères, St Saturnin, Vandré, Vergné, Aulnay, Néré, Annezay, St Savinien, Antezant la Chapelle, St Jean d'Angély, St Julien de l'Escap, Mazeray, Asnières la Giraud, Bercloux, Aigrefeuille, St Médard, Le Thou, Chaniers, Matha, Beauvais/Matha, Burie.					
Déchets acceptés	Végétaux, cartons, métaux, bois, huiles minérales, huiles de frites, déchets ménagers spéciaux, tout-venant, polystyrène, piles, textiles, radiographies, déchets d'équipements électriques et électroniques. Collectes ponctuelles : amiante lié et pneumatiques.					
Modalités d'exploitation du service	Haut de quai : régie Bas de quai : prestation de service (marchés publics) – VEOLIA Poitou Charentes (17), NCI Environnement, Sarp Sud Ouest SNATI					
Indicateurs relatifs à la valorisation						
Valorisation issue de l'incinération	Mâchefers : 5 260 tonnes. Ferreux : 675 tonnes					
Valorisation emballages	7 640 tonnes (cartons, briques alimentaires, plastiques, acier et aluminium)					
Valorisation verre	8 750 tonnes					
Valorisation papier	5 639 tonnes					
Valorisation déchetteries	42 988 tonnes traitées et valorisées					
Indicateurs financiers						
Montant annuel global des dépenses de fonctionnement (tous services)	18 353 005 € TTC					
Montant annuel des principales prestations sur contrat	VEOLIA Poitou Charentes (17) : 2 540 216 TTC / VEOLIA Poitou Charentes (16) : 1 743 651 € TTC / Communauté d'Agglomération de La Rochelle : 1 631 949 € TTC / NCI ENVIRONNEMENT : 1 488 727 € TTC / CYCLERGIE : 1 420 479 € TTC // CHEVALIER : 687 055 € TTC / TRI 16 : 513 297 € TTC / SOLITOP : 245 283 € TTC / Sarp Sud Ouest SNATI : 168 321 € TTC					
Modalités de financement du service	Contribution des collectivités et recettes des éco-organismes					
Montant des recettes perçues au titre de la valorisation	Recettes des éco-organismes : 3 100 000 € HT Vente des matériaux : 1 791 763 € HT					